

3 avril, les cheminots entrent en résistance

Macron déraile !

DU TONUS À REVENDRE...

Richard Vaillant, secrétaire du syndicat CGT des retraités de Chaumont

Assemblée générale ordinaire. C'est certes sa dénomination statutaire mais pour qui a assisté à celle du syndicat CGT des retraités de Chaumont, le mot ordinaire paraît hors de propos. Qu'elle ait lieu entre deux journées d'action unitaire est déjà assez inhabituel et que dans une de ces deux actions, la manifestation des retraités a battu tout les records d'affluence, cela donnait un goût particulier à cette réunion. Le 15 mars est à n'en pas douter, une journée qui a compté et comptera car les retraités, le cœur chargé de colère et d'indignation se sont soudain aperçu qu'ils étaient des milliers au plan local à penser et à crier la même chose, « Non à la hausse de la CSG », « Il faut augmenter les pensions », « Arrêter de nous taxer ».

Cette AG a débattu des problèmes que l'on qualifie de locaux, mais qui sont tous d'ampleur nationale : Bure, le parc national, les services publics de proximité, l'hôpital, l'école, le 15, La Poste, et le tri des déchets. Enfin il fallait bien que nous parlions aussi de nous-mêmes. Malgré les progrès énormes réalisés, nous ne sommes pas encore assez nombreux pour faire face à nos responsabilités. Nos lecteurs y verront-ils un appel du pied à nous rejoindre ? Eh bien, ils auront raison. Nous avons besoin d'eux. Pour réfléchir, débattre, informer et agir.

Bref, une AG en prise directe avec la réalité et ancrée dans les luttes. Il fallait bien s'attendre, après la manifestation des retraités, celle des fonctionnaires et des cheminots le 22 mars, à des réactions de la part du pouvoir et du patronat. Elles ne se sont pas fait attendre. Macron feint l'indifférence. Il n'a rien vu le 15 mars. Il n'empêche que pour la grève annoncée des cheminots, il a sorti la grosse Bertha idéologique. Propagande infecte, mensonges, insultes comme avec cette officine émanation du Medef qui se paie des pleines pages de pub pour salir les cheminots actifs et retraités (*lire l'article de Jack Formet en page 2*) Cela nous renseigne sur la façon de concevoir la concertation sociale du côté de Macron et Gattaz. Elle se résume en trois chiffres, 49-3 et en un mot, ordonnances. S'ils semblent sourds au bruit sur les pavés des rues, il se murmure que le pouvoir est inquiet, inquiet de la montée des luttes, inquiet de leur possible convergence.

Raison de plus pour continuer à lutter, rejeter toutes les tentatives de division et soutenir avec force l'action des cheminots qui entrent en grève le 3 avril. Notre journal de la semaine dernière titrait, *vivent les cheminots et vive la fonction publique*. Mots de fraternité, de solidarité...

Indispensables en ce printemps des luttes. **R.V.**



Dessin de Babouze paru dans le journal l'Humanité

JEUDI 12 AVRIL 2018
18h30
AU PATRONAGE LAÏQUE

Après la réunion à l'ancienne bibliothèque Bouchardon, celle au Cavalier et à Châteauvillain : tri sélectif et ramassage des ordures, Centre de tri des déchets fermé, personnel licencié,

participez nombreux à la nouvelle réunion publique
on fait le point sur le boycott du tri sélectif et l'appel à la désobéissance civique.

UNE CAGNOTTE POUR LES CHEMINOTS GRÉVISTES

De nombreux intellectuels de gauche soutiennent la mise en place d'une cagnotte afin d'indemniser financièrement, via des dons sur internet, les cheminots qui feront grève à compter du 3 avril prochain.

Nous avons de la sympathie pour les cheminots grévistes. Ils défendent un de nos biens communs, une entreprise de service public que le gouvernement cherche à transformer en « société anonyme ».

À ce jour, la ministre des transports n'a pas ouvert de négociations. Le pouvoir engage un bras de fer. Nous nous souvenons des grèves de 1995 et 1968 durant lesquelles les cheminots avaient arrêté le travail. La solidarité entre voisins et collègues mit en échec le calcul gouvernemental de dresser les usagers contre la grève.

Chacun comprend que les journées de grève coûtent et que pour le succès de leurs revendications, il importe que le mouvement puisse durer. Nous soutiendrons financièrement les cheminots :

<https://www.lectchi.com/fr/Cagnotte/31978353/a8a95db7>

Parmi les signataires : Étienne Balibar, philosophe, Laurent Binet, romancier, Geneviève Brisac, écrivaine, Dominique Cabrera, cinéaste, Philippe Corcuff, politiste, Didier Daeninckx, romancier, Annie Ernaux, écrivaine, Geneviève Fraisse, philosophe, Robert Guédiguian, réalisateur, Nedim Gürsel, écrivain, Robert Linhart, écrivain, Gérard Mordillat, romancier, cinéaste, Bernard Stiegler, philosophe...

LOI SUR LE SECRET DES AFFAIRES

(ou comment museler la liberté d'expression et le droit à l'information !)

La France s'apprête à transposer la directive européenne, adoptée il y a près de 2 ans, sur le secret des affaires. Sous prétexte de lutter contre l'espionnage industriel, ce texte va permettre aux entreprises de traîner devant les tribunaux quiconque porterait à la connaissance du public une information sur les activités qu'elles veulent maintenir secrètes

C'est donc une épée de Damoclès qui pèse désormais sur les lanceurs d'alerte, les salariés et leurs syndicats, les journalistes, les chercheurs et les associations de protection des consommateurs et de l'environnement. D'après eux, cette loi compliquera leur travail d'investigation sur les scandales sanitaires (Médiator, Levothyrox, Bisphénol, glyphosate, amiante ...), sur les entreprises qui font des optimisations fiscales, placent leur argent dans les paradis fiscaux (Paradise papers, Luxleaks..). Finies les émissions comme Cash investigation, sur Lidl, Lactalis... Tout cela pourrait tomber sous le coup du "secret des affaires" et finir devant les tribunaux.

Un travail d'enquête approfondi mené par l'ONG bruxelloise Corporate Europe Observatory montre comment un petit groupe de multinationales, essentiellement françaises et états-uniennes (Alstom, Michelin, Solvay, Safran, Nestlé, DuPont, GE et Intel...) ont orchestré l'élaboration cette loi en relation étroite avec la Commission européenne et des cabinets d'avocats d'affaires internationaux.

Selon Macron, motus et bouche cousue sur tous les scandales, mieux vaut traquer les vrais fraudeurs, que sont, selon lui les chômeurs !

Marie-Rose Patelli



Le pavé à Rachid R.

Si j'avais su...

C'est fou ce que j'aime les infos réduites à des sondages ou à des pourcentages. J'suis heureux en ce moment, ça déborde des éditos. Comme le canada-dry, ça a l'apparence de la rigueur scientifique, la couleur bienveillante des mathématiques et on y croit, mais ce ne sont que des chiffres. Pas trop saoulant.

Quel bonheur que cette Une du Monde « *Déficit public : La France sous les 3% pour la première fois depuis dix ans* » Alléluia, gloire à l'Europe et vive Macron, Abba, Blanche-neige et les sept nains. On a gagné !

Un regret toutefois, le manque de pédagogie de la part du gouvernement. Par exemple, on aurait dû nous expliquer l'importance d'inclure le trafic de drogue a dans les paramètres pour obtenir ce admirable résultat. Mais la fin ne justifie-t'elle pas les moyens ?

Moins de 3% de déficit ! Franchement, si on m'avait dit que pour atteindre le Graal il fallait me ponctionner 1,7% de CSG, supprimer ou presque l'ISF pour que les riches soient encore plus riches et puissent envoyer des chèques-cadeaux aux îles Caïmans, que Bernard Arnault puisse gagner en une seconde ce qu'une retraitée peine à gagner en un mois en Haute-Marne*, qu'il faille utilement supprimer des lits à l'hôpital, fermer le centre d'appel et le centre de tri des déchets, liquider la fonction et les services publics, privatiser la SNCF, insulter les retraités, les cheminots et les fonctionnaires, voir mes impôts filer en CICE chez les patrons pour zéro emploi (pas d's à emploi, typographe), eh bien, j'aurais accepté tous ces sacrifices. J'aurais même participé à la tombola voiture du Rotary-club dans le hall de Leclerc à Chaumont et claqué six chiffres au loto depuis que je sais qu'il va être privatisé. Et après, j'aurais demandé, nécessaire mais content : « *Au fait ça sert à quoi d'être en dessous des 3% ?* » Et on m'aurait répondu, ça sert à te piquer 1,7% de CSG, etc., etc. La suite sans changement...

Rachid R.

Le 28 mars 2018

* Ce qui fait 8 millions six cent quarante mille euros par mois. De trente jours. Pour un mois de trente et un jours rajouter le nécessaire pourcentage d'un trentième...

RÉPONSE À LA HAINE

Outre la puanteur qu'il dégage, l'encart intitulé « *Les retraites, première classe de la SNCF* » qui vient de paraître dans « TV mag » de ce dimanche 25 mars, omet, et pour cause, de dire quel est le véritable objectif de l'association à l'initiative de cette honteuse « publicité ».

Il s'agit de « *Sauvegarde Retraites* » dont la quête essentielle n'est pas seulement, comme on pourrait le croire, de faire s'opposer entre-elles diverses catégories de salariés, ce qui n'est qu'un moyen pour parvenir à ses fins, mais bel et bien de faire disparaître notre système de retraite basé sur la répartition comme sur la solidarité.

On lira avec la plus grande attention ce qui est inscrit au fronton de cette organisation qui, de fait, n'est autre que l'une des dépositaires du programme du Medef.

Jugez-en plutôt lorsqu'elle clame, haut et fort, la « *liberté de cotiser pour sa retraite de la façon que l'on souhaite...* » ajoutant surtout que « *les prélèvements obligatoires, notamment les cotisations sociales, doivent cesser d'être confiscatrices pour que chacun ait la possibilité, s'il le souhaite, d'épargner en vue d'assurer ses vieux jours.* »

Enterrées la répartition, la solidarité et les cotisations dites « patronales » ! C'est la jungle pour toutes et tous, le « démerde-toi tout(e) seul(e) » et vive l'assurance privée ! Voilà le véritable fonds de commerce de cette « *Sauvegarde* ».

Mais attention, le poison qu'elle déverse ne vise pas le combat des seuls Cheminots ou de la Fonction publique puisque le vitriol est déversé à la face de tous les salariés et des retraités pour qu'ils renoncent à la plus équitable comme à la plus belle conquête sociale : le droit à la retraite.

Au nom de la disparition statuts, gagnés de haute lutte mais dénoncés comme « injustes » par cette « *Sauvegarde* » puante de haine, il serait illusoire de croire que les plus démunis seraient enfin libérés de leur propre misère puisque c'est d'abord sur eux que s'abattra le rideau pour qu'ils ne réclament plus jamais rien et qu'ils se taisent pour toujours. Avec leur détresse et leurs malheurs.

Jack Formet

PUBLICITÉ

Les retraites "Première classe" de la SNCF

- > Ils peuvent partir à la retraite dès 50 ou 55 ans (52 ou 57 en 2023), au lieu de 62.
- > Le niveau de leurs pensions est 100 % garanti par l'État.
- > Leurs avantages sont payés par les contribuables, notamment via une subvention de 3,2 milliards d'euros.

Le régime spécial des agents de la sncf est sans commune mesure avec celui des salariés du privé !

1er Mai 2018

Salle des Fêtes de Brottes-Chaumont

Christian PACCOUD

Auteur, compositeur, chanteur, accordéoniste, metteur en scène.



« Ceux qui ont vu Paccoud sur scène rentrent chez eux enveloppés d'un frisson, celui de la nécessité et de la beauté de la parole. Ainsi peut-elle surgir avec lui sous la forme d'une histoire future, d'un cri d'animaux, d'un chant d'ici ou d'un dire cabossé, d'une rengaine à venir ou d'une symphonie de trottoir. Voici tout ce que Paccoud pose sous nos yeux et souffle dans nos poitrines, il est là, et nous rappelle que nous sommes là aussi et qu'ainsi cela ne pourra pas cesser, et que la parole ne se taira pas... »



11h30 : Prises de parole

11h50 : Apéritif offert à toutes et à tous

12h30 : Paella géante

15h00 : Chansons avec Christian Paccoud

17h00 : Burnin' Waters rock années 70 à 80

RÉSERVATION

Richard Vaillant : 06 79 61 00 78

Josette Dupont : 06 88 34 28 17

Frédéric Hayer : 06 73 35 11 80

Concert et paella : 25€ • Concert seul : 13€

Organisé par :

Le syndicat CGT des retraités de Chaumont et de

Langres • L'Union locale CGT de Langres

Les Syndicats CGT des Forges de Courcelles et de

Freudenberg • L'USR-CGT de Haute-Marne

POUVOIR D'ACHAT, LE 15, HÔPITAL, SERVICES PUBLICS, TRI DES DÉCHETS,

PRENEZ CONTACT

AVEC LE SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail :

Site du Syndicat <http://cgtretraites-chaumont.fr>

Mail secretariat@cgtretraites-chaumont.fr Téléphone 06 79 61 00 78

POUR COMPENSER LA SUPPRESSION DE LA TAXE D'HABITATION : un impôt local citoyen, pour les non propriétaires et la taxation des résidences secondaires !

Auditionné hier par la commission des finances de l'Assemblée nationale, le sénateur du Val-d'Oise, Alain Richard, avec Dominique Bur, a proposé 2 scénarios pour remplacer la taxe d'habitation et le manque à gagner de 24 milliards d'euros pour les communes.

- Soit transférer au bloc communal la part départementale de la taxe sur les propriétés bâties et tout ou partie des droits de mutation, lors de la vente de maison. Les départements seraient dès lors compensés par une part d'un impôt d'Etat.
- Soit maintenir la fiscalité des départements en l'état, transférer directement une part de la fiscalité nationale au bloc communal et proposer « la création d'un impôt local citoyen », qui permettrait de faire porter la fiscalité locale sur « les citoyens non propriétaires » et pas uniquement sur les propriétaires. D'un montant de l'ordre « d'un quart ou d'un cinquième de la taxe d'habitation », cet impôt serait « assis sur les revenus » des habitants de la commune ou de l'EPCI avec « un barème simplifié ». Il l'a bien dit Macron, avec lui, pas de nouvel impôt !

LE CHÈQUE ÉNERGIE : UN FAUX BON PLAN !

Plus d'un Français sur cinq rencontre des difficultés à payer ses factures d'énergie, selon les derniers chiffres de l'Observatoire national de la précarité énergétique. Au total, ce sont plus de 6 millions de foyers qui consacrent plus de 10% de leurs revenus aux dépenses énergétiques, sans oublier ceux qui arrêtent tout simplement de se chauffer faute de moyens. Avant le 1er janvier 2018, il existait deux dispositifs d'aides sociales pour aider à payer ses factures d'énergie: le tarif social de solidarité (TSS) pour le gaz et le tarif de première nécessité pour l'électricité (TPN). La loi sur la transition énergétique votée en 2015 a prévu de

remplacer ces tarifs sociaux par les chèques énergie. Leurs montants varient de 48€ à 227€ en fonction du revenu fiscal de référence (qui doit être inférieur à 7.700 €) et de la composition du foyer.

Contrairement aux tarifs sociaux, ce chèque peut être utilisé pour toutes les énergies de chauffage : l'électricité et le gaz mais aussi le bois ou le fioul et il peut même financer certains travaux de rénovation énergétique. Mais si le gouvernement s'en félicite, il oublie de dire que le montant de l'aide passe à 150 € par an en moyenne contre 220€ auparavant pour un foyer qui cumulait les deux tarifs sociaux. De plus, certains foyers se verront carrément supprimer l'aide, le dispositif touchant un public moins large, puisque environ 3,8 millions toucheront le chèque contre 4,2 millions pour les tarifs sociaux. Autre inconvénient : le chèque sera versé en une seule fois, alors que les tarifs sociaux permettaient de soulager les foyers chaque mois. En attendant, les tarifs de l'énergie et toutes les taxes qui vont avec ne cessent d'augmenter et le chèque énergie est encore un moyen de rogner sur les aides aux personnes démunies. Honteux quand on a supprimé l'impôt sur la fortune.

Marie-Rose Patelli

LA UNE DE VIE NOUVELLE

Création de Sébastien Marchal que nous connaissons bien puisqu'il fut notre invité pour l'exposition d'Octobre, millésime 2016, consacrée au graphisme. La Une, sur fond blanc comme la plupart des affiches de 68 est très épurée. Ni chichi, ni fioriture où perdre la mesure des choses : Un poing levé et quelques mots « Au printemps de quoi rêves-tu ? » empruntés à Jean Ferrat. La typo **Commune** qu'il a créée prend ici tout son sens. C'est 1968 ramené à l'essentiel : la poésie dansante des mots rouge pour l'utopie et le poing levé, une des images les plus fortes de cette période, pour l'affrontement de classe. C'est aussi un bel hommage aux graphistes (la plupart anonymes) de 68.



L'AFFRANCHI EN EST RESTÉ BABBA

L'Affranchi -édition du 23 mars 2018- raconte et épluche l'interview que Bérangère Abba, députée du groupe Jupiter à l'Assemblée nationale a accordé à RCF la radio d'obédience catho. Mme Abba voit la France d'en bas du haut de ses actuelles indemnités et c'est toujours intéressant de suivre les pensées d'une new riche, fascinée par son icônique président.

Le journal, dans un billet plutôt assassin, se joue du « en même temps » macronien. On apprécie et ça donne même envie d'en rajouter une louche.

Exemple : Cigéo, la députée est plutôt contre, mais elle «souhaite la poursuite de la concertation». Traduction, elle se sent proche des quinze pré-zadistes du Bois Lejuc, mais elle n'est pas opposée à ce qu'ils dialoguent avec les 500 CRS venus en émissaires pacifiques.

Concernant le centre de tri des déchets, elle s'attriste des licenciements et du départ du centre, mais ne comprend pas que notre syndicat appelle au boycott « appeler les gens à refuser le tri, c'est vraiment contre-productif ». Précisons que le centre n'est pas parti mais qu'il a été purement rayé de la carte et qu'il serait évidemment plus productif de se plaindre et en même temps de ne rien faire. Un p'tit tango avec Paul Flammerion, madame ? On ne peut manquer de souligner le rapprochement qui s'opère entre la députée et l'association les Tournesols qui est dans la même démarche : on est contre et en même temps on ne fait rien. Abba va-t-elle rejoindre l'association ou sont-ce les Tournesols qui vont se mettre En Marche ? Suspense.

Le reste est du même tonneau. Au fait, a-t-elle dit un mot sur la situation des hôpitaux de sa circonscription ? Non ? En même temps, il faut bien avouer que madame Buzyn est tellement sympa, dynamique et réfléchie...

Mais ce qui nous laisse baba, c'est quand Abba fait son numéro de lèche-bottes et de charme au grand ayatollah Macron. Il tranche, dit-elle, et les décisions lui appartient Mais on a véritablement un échange et une réflexion qui s'installe.

Par 49-3 ou par ordonnances ? **R.V**